Congrès de l'EAHP 2013 : l'avenir de la Pharmacie Hospitalière Européenne

La dernière édition du congrès de l'EAHP* s'est tenue à Paris au mois de mars dernier. A cette occasion, Roberto Frontini, président de l'EAHP livre ses réflexions sur l'avenir de la Pharmacie Hospitalière en Europe.

*European Association of Hospital Pharmacists



Roberto Frontini, Président de l'EAHP.

Face aux pénuries de médicaments : la place de la Pharmacie Hospitalière

L'accès aux médicaments est une des difficultés rencontrées par les pharmaciens hospitaliers en Europe et dans le monde. En effet, une récente enquête (2012) menée par l'EAHP a révélé que 80 % des pharmaciens hospitaliers ont rencontré des problèmes de pénuries de médicaments dans leur hôpital, que ce soit de façon journalière ou hebdomadaire.

Les conséquences négatives pour les patients sont multiples : les ruptures d'approvisionnement de traitements génèrent du stress, de la pression. De plus, les ruptures de stock peuvent aboutir à l'augmentation d'un risque d'erreurs dans la délivrance médicamenteuse.

« Face à la gravité d'une telle situation, il est important d'agir » déclare l'EAHP qui a mis en place des rencontres et des réunions en collaboration avec ses partenaires afin que de nouvelles mesures soient prises par l'industrie pharmaceutique, la Commission Européenne, et l'Agence Européenne du Médicament.

Une question s'impose : 2013 sera-t'elle une année charnière, permettant une inversion de tendance face à cette inquiétante pénurie ?

Prix des médicaments dans le contexte d'austérité économique actuel

Aucun pays d'Europe n'est à l'abri des conséquences de l'austérité en matière de dépense publique. Les dépenses de santé sont constamment « sur la sellette », et l'une des cibles des réductions budgétaires concerne les dépenses liées aux médicaments.

Avec de nombreux développements au cours des 10 dernières années, (substitution par des génériques, évaluation des technologies de santé) de nouvelles approches en termes de tarification sont en cours de développement dans de nombreux pays. Cela inclut diverses formes de partages de risques (tel que celui des coûts pour inciter à l'introduction de nouveaux médicaments), et la

tarification basée sur le ratio valeur / résultats lié à un médicament.

Ces approches offrent de nouvelles perspectives et pourraient faire évoluer le rôle du pharmacien hospitalier vers une fonction davantage axée sur les répercussions économiques de l'utilisation médicamenteuse.

Il existe cependant des risques en matière de transparence et, dans ce contexte, il est normal de se demander si un test d'évaluation adapté aux résultats ne pourrait pas se développer.

Réglementation des dispositifs médicaux

La réglementation des dispositifs médicaux a été mise en lumière par les média à l'occasion du scandale PIP; certains hommes politiques allant même jusqu'à suggérer que les Dispositifs Médicaux devraient être soumis aux mêmes procédures réglementaires que les médicaments. Force est de constater que, alors que les récentes propositions de la Commission Européenne ne sont pas allées aussi loin, il apparaît clairement qu'une amélioration de l'environnement réglementaire est nécessaire, en s'assurant particulièrement qu'un standard commun à l'évaluation des Dispositifs Médicaux existe partout en Europe. On peut s'interroger cependant pour savoir si ces propositions vont s'attaquer à tous les problèmes et si elles tiennent compte du rôle des pharmaciens hospitaliers chargés d'assurer la fourniture des différents lots de matériels, de conseiller, et de surveiller l'utilisation de ces mêmes matériels à l'hôpital.

La réforme de la réglementation des essais cliniques

Il est maintenant clairement établi que la Directive Européenne de 2005 sur la réglementation des procédures d'évaluation des essais cliniques n'a pas atteint ses objectifs de simplification et d'amélioration de l'environnement de la conduite des essais. De ce fait, les propositions de la Commission Européenne en 2012 ont été



bien acceptées. Elles doivent créer une nouvelle réglementation comprenant des process de soumission des essais, plus centralisés, harmonisés, en incluant des distinctions importantes entre les essais à haut et à faible risque.

Le débat et la controverse concernent cependant la transparence de l'information.

L'EAHP, aux côtés d'autres organismes, pousse à un plus haut niveau de transparence pour aider les pharmaciens hospitaliers à être davantage impliqués dans ce process, en augmentant le niveau de confiance que les intervenants peuvent avoir dans les systèmes de régulation des essais Européens.

2014 : Sommet Européen d'avenir pour la Pharmacie Hospitalière

Désormais, il apparaît important de poser des questions clés que précise l'EAHP :

- « Où voulons-nous que se situe la Pharmacie Hospitalière dans les 10, 20, 30 prochaines années ?
- Comment y arriverons-nous?
- Lorsqu'on considère les 50 années passées, que pouvons-nous en retirer pour le futur ?
- Comment rester à la pointe du changement et façonner l'avenir plutôt qu'en dépendre?
- Quels sont les défis auxquels nous serons confrontés en nous inscrivant dans cette future approche de la Pharmacie Hospitalière Européenne? »

Autant de questions que se pose l'European Association of Hospital Pharmacists qui organise un événement important en 2014 pour définir les grandes voies de développement de la Pharmacie Hospitalière Européenne.

Le rendez-vous est déjà pris : Barcelone accueillera le congrès du 26 au 28 mars 2014.

> Article réalisé à partir d'une communication de l'EAHP. www.capitalmedica.fr – Mai 2013



Congrès Paris Mars 2013.